

Cluster TOTEM

Chez AD'OCC,
55 avenue Louis Breguet
CS 84008
31028 Toulouse Cedex 4

A Toulouse, le mardi 4 mai 2021.

Objet : **Appel unique à création du fonds de roulement TOTEM**

Chers confrères,

Janvier 2021 a marqué véritablement la « mise en service opérationnelle » de notre grande initiative régionale inter-filières. Vous m'avez manifesté votre confiance sur la base du programme constitué des préconisations du rapport VACO, avec la confiance renouvelée de l'Etat et de la Région. Cette période est cruciale pour la montée en puissance de notre filière Mobilités Terrestres et Maritimes dans un contexte économique compliqué. Il nous faut porter l'ambition de l'excellence en attractivité régionale. Mon souci prioritaire est de préserver un équilibre entre les attentes de nos PME (65% des membres) et des grands industriels (28% des membres), de m'assurer que la structure opérationnelle mutualise tous nos efforts de business développement tout en gardant bien des Vice-Présidences focus par filière pour donner des directions stratégiques spécifiques, de faire bénéficier de la participation des grands Groupes dans les filières nationales du ferroviaire, de l'automobile et du maritime pour partager les grandes stratégies poursuivies dans ces filières ainsi que les grands programmes fédérateurs associés, et ce, à tous les adhérents.

Dans le cadre de ce lancement, je vous sollicite pour créer le fonds de roulement du cluster TOTEM. En effet, tout acteur du monde économique sait parfaitement qu'aucune activité pérenne ne peut exister sans fonds de roulement. Le soutien public dont le solde intervient à la fin du deuxième trimestre de l'année n+1 a un impact très important sur la trésorerie. Aussi, nous avons décidé lors du dernier Conseil d'Administration de lancer un appel à création du fonds de roulement auprès toutes les entreprises du cluster -quelle que soit sa taille- car même de manière symbolique, le cluster est un outil commun au service de chacun.

La création de ce fonds de roulement est un levier que nous mobilisons une seule et unique fois, le montant collecté sera inscrit dans les statuts de l'association comme contribution des membres fondateurs. Le bureau s'engage à n'avoir recours à ce fond uniquement en cas de difficultés de trésorerie.

Cet appel à création du fonds de roulement TOTEM vise à recueillir 100k€. Nous vous proposons une participation selon la taille de l'entreprise dans l'objectif d'atteindre le montant visé :

Grande Entreprise	4000 € HT
ETI	2000 € HT
PME	500 € HT
TPE	210 € HT

Il nous appartient de faire rayonner collectivement nos savoir-faire. Au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, nous comptons sur vous !

Bien respectueusement,
Thierry Cammal
Président TOTEM